



Commission scolaire
des Patriotes

Rapport annuel

École Jacques-Rocheleau
2014-2015





Mot du directeur

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel 2014-2015. Vous trouverez dans les pages suivantes diverses informations concernant les nombreux projets pédagogiques vécus à l'école Jacques-Rocheleau. Vous constaterez qu'une multitude d'activités sont réalisées chaque année par les élèves, le conseil d'établissement, les parents bénévoles et le personnel de l'école.

Ce document contient l'ensemble des données les plus significatives en regard du développement de notre mission éducative (éduquer, socialiser et qualifier) et l'évaluation annuelle de notre plan de réussite, ainsi que l'évaluation de notre Convention de gestion et de réussite éducative. Il serait très hasardeux de concevoir une liste exhaustive de l'ensemble des interventions réalisées annuellement. Toutefois, je tiens à manifester toute ma gratitude aux membres du Conseil d'établissement, aux membres de l'OPP, aux membres du personnel pour son engagement indéfectible et aux élèves pour leur implication. Un merci bien spécial à tous les parents de la confiance qu'ils nous manifestent ainsi que leur appui.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Stéphane Joyal
Directeur



Profil de l'école et des services offerts

Le contexte

Située au cœur du vieux Saint-Basile-le-Grand, l'école Jacques-Rochelleau/St-Basile compte deux édifices. Le pavillon Saint-Basile reçoit les élèves d'âge préscolaire du secteur de l'école La Chanterelle et de l'école Jacques-Rochelleau. L'autre bâtiment accueille des élèves du primaire, de la 1^{re} à la 6^e, ainsi que deux classes de langage composées d'élèves issus de plusieurs communautés de la commission scolaire. Au 30 septembre 2014, elle comptait près de 700 élèves.

La clientèle desservie

Au 30 septembre 2014 :

Élèves réguliers	226 (préscolaire), 435 (primaire)
Élèves des classes langage	18 élèves
Classes régulières	30 (11 classes du préscolaire et 19 classes du primaire)
Classes de déficience langagière	2 classes
Total élèves	679 élèves

Le personnel

Effectif enseignant titulaire	36 titulaires (incluant les 4 « temps partagés »)
Spécialistes	6 spécialistes (2 anglais, 3 éducation physique, 1 musique), 2 orthopédagogues.

Personnel de soutien	2 secrétaires 7 surveillantes de dîner qui supervisent en moyenne 200 élèves dîneurs 3 concierges, un de jour, deux de soir (firme privée).
----------------------	---

Services professionnels et complémentaires

1 psychologue (3 jours), service d'orthophonie (5 jours pour le secteur

SBLG), 1 psychoéducatrice (2 jours), 1 animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire (service secteur),
3 techniciens en éducation spécialisée (1 en classe langage), 3 préposées aux élèves handicapés. En partenariat avec le CLSC, nous bénéficions des services d'une travailleuse sociale (2 jours) et d'une infirmière (2 jours / semaine).

Service de garde

Environ 345 élèves fréquentent le service sur une base régulière et 11 élèves fréquentent le service de façon sporadique.
18 éducatrices, une éducatrice principale et une technicienne responsable.

La vie parascolaire

Certaines activités sont offertes aux élèves par le personnel de l'école. Parmi celles-ci, on compte l'enrichissement du cours de musique par le biais de la chorale; les activités diverses sur l'heure du dîner; l'entretien des plantes de l'école par les 3e années, le volley-ball au 3e cycle et l'atelier de corde à danser (avec « Sautons en cœur ») pour n'en nommer que quelques-unes.

La vie étudiante

Notre école-village est organisée sur le modèle de notre municipalité. Chaque groupe de la 1ere année à la 6e année est associé à un service public que l'on retrouve autour de l'école dans le vieux village de Saint-Basile. Nous avons en quelque sorte recréée une vie de village dans l'école :

- Chaque groupe possède un représentant de classe et un de ces représentants est élu par l'ensemble des élèves du degré pour siéger au « Conseil municipal des jeunes ». Comme les classes de 5e année sont associées aux services de la mairie, les représentants de ces classes ont postulé pour être maire ou mairesse de l'école. Ils ont fait la tournée des classes pour se présenter comme maire ou mairesse.
- Les élections se passent sur le même modèle que les élections municipales. Nous pouvons compter sur le support apprécié de parents bénévoles pour l'occasion. Le conseil donne son opinion sur des sujets de la vie de l'école, il propose des projets et fait des suggestions d'amélioration.

L'encadrement

Le fil conducteur de notre projet éducatif, notre école-village

Rappelons que par la métaphore d'« école-village », nous voulons créer un environnement qui favorise la mobilisation des élèves leur permettant de faire le lien entre l'organisation de leur communauté et celle de leur milieu scolaire.

Dans cette perspective, notre code de conduite est en quelque sorte un « permis de se conduire ». Nous avons divisé l'année scolaire en quatre parcours et à chaque fin de parcours, nous récompensons les élèves qui ont conservé 80 points sur les 100 points qu'ils avaient en début de parcours en organisant une activité spéciale. Nous soulignons de façon particulière ceux qui ont conservé tous leurs points. Nous avons ajouté à ce concept l'octroi de « billets WOW! » avec lesquels les élèves se donnaient une chance au tirage de fin d'étape en faisant des « bons coups » pour leur communauté étudiante.

Outre les élèves de 6e année associés au centre de bénévolat, cette année encore, nos élèves de 5e année (associés à la mairie) ont offert leurs services aux plus petits de maternelle et du 1er cycle soit en animant des ateliers soit en faisant du tutorat en lecture. Les récréations sont généralement animées par les T.E.S. Un policier communautaire est venu s'entretenir avec les élèves du 3e cycle pour, entre autres, les sensibiliser à la cyber intimidation, un sujet de plus en plus d'actualité.

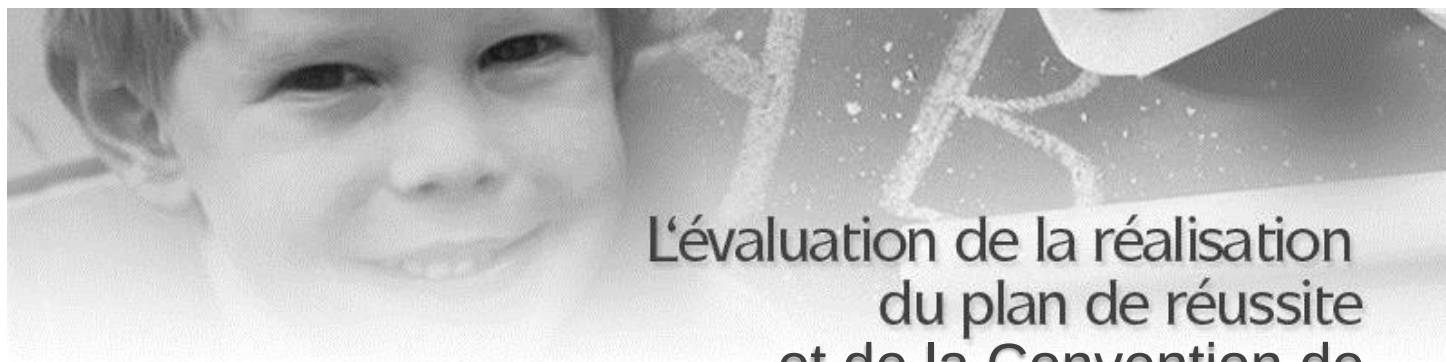
Par ailleurs, des activités pour les élèves du 3e cycle étaient financées par la mesure École en forme et en santé du MELS. Les objectifs de ces activités étaient de faire bouger les jeunes, mais aussi de développer l'esprit d'équipe et la coopération.

Ressources allouées et décisions budgétaires

Le budget général de l'école Jacques-Rocheleau tourne autour des 4 millions de dollars par année, dont la majeure partie est redistribuée en salaires. Des allocations de fonctionnement et pour le développement de la pédagogie font aussi partie de l'enveloppe générale.

Malgré les compressions budgétaires, nous avons effectué les mêmes ajouts de services en orthopédagogie, en éducation spécialisée, en psychologie et en accompagnement PEH. Nous avons complété l'achat de tableaux interactifs dans toutes les classes et nous avons fait l'acquisition de plusieurs ordinateurs portables pour permettre à certains élèves ayant des besoins particuliers de pouvoir utiliser des logiciels spécifiques.

En ce qui concerne le bilan financier du service de garde, nous avons conclu l'année avec un léger déficit. Des mesures ont été mises en place au courant de l'année pour diminuer l'impact sur le déficit anticipé. Parmi celles-ci, nous avons cessé de défrayer le coût des activités durant les journées pédagogiques. Nous envisageons de retrouver l'équilibre budgétaire durant l'année scolaire 2015-2016.



L'évaluation de la réalisation du plan de réussite et de la Convention de gestion et de réussite éducative.

La Convention de gestion et de réussite éducative de l'école intègre les objectifs contenus dans le Plan de réussite de l'école. En conséquence, il y aura une seule rubrique qui regroupe ces deux éléments.

À la suite de l'analyse des zones de vulnérabilités, l'équipe-école a choisi les pistes d'action suivantes :

- Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1 % (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat moyen final de compétence en mathématique chez les élèves, à chacune des années de fin de cycle.
- En 2015-2016, 3 activités de transition seront réalisées pour les élèves du préscolaire.
- Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le pourcentage de garçons qui obtiennent 75% et plus, comme résultat final de compétence en « lecture », à chacune des années de fin de cycle.
- Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les garçons à chacune des années de fin de cycle.
- Pour la fin de l'année 2014-15, diminuer le nombre de cas d'intimidation par rapport au nombre de cas qui aura été recensé à la fin de l'année scolaire 2012-13.
- Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 3% (par rapport au résultat obtenu en 2009-10) le pourcentage d'élèves qui réussissent le défi « Moi, j'croque ! ».
- Pour la fin de l'année 2014-15, maintenir (par rapport aux résultats obtenus en 2012-13) le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant : 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2e cycle et 15 minutes à la fin du 3e cycle.
- Pour l'année 2015-2016, 2 activités de sensibilisation seront réalisées au primaire.

À la suite de l'analyse des résultats, vous trouverez au cours des prochaines pages les objectifs retenus pour des fins de reddition de compte pour l'année scolaire 2014-2015.

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1 % (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat moyen final de compétence en mathématique chez les élèves, à chacune des années de fin de cycle.	Cible 77,5% au 1er cycle 76% au 2e cycle 80% au 3e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	
Moyens mis en place - Arrimage des pratiques rattachées au processus d'évaluation de l'élève dans le but de favoriser une certaine uniformisation. - Utilisation de situation d'apprentissage et d'évaluation.	
Résultats obtenus 82,3% au 1er cycle 78% au 2e cycle 76,7% au 3e cycle	Constats & recommandations Les cibles ont été atteintes au premier cycle et au deuxième cycle. Toutefois, nous n'avons jamais atteint la cible déterminée pour les élèves du troisième cycle. Nous émettons l'hypothèse la standardisation des grilles d'évaluation ont pu influencer les résultats des élèves du 3^e cycle. Malgré tout, il y a une certaine constance dans les résultats obtenus au courant des dernières années par les élèves du 3e cycle. Des planifications annuelles ont été faites en compagnie de notre conseiller pédagogique à tous les niveaux. La création d'un référentiel commun pour l'enseignement de la compétence « Résoudre une situation problème » est en cours.

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le pourcentage de garçons qui obtiennent 75% et plus, comme résultat final de compétence en « lecture », à chacune des années de fin de cycle.	Cible 62 % au 1er cycle 60 % au 2e cycle 61 % au 3e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	
Moyens mis en place - Utilisation du logiciel de lecture « Max et Marie-Louise » dans les classes de 2e année afin de permettre aux élèves de lire à leur rythme et sur une facture différente qui attire les garçons. - Enseignement systématique des stratégies de lecture. - Cibler des stratégies de compréhension par cycle et en faire un enseignement explicite et systématique en lien avec la progression des apprentissages. - Uniformisation par cycle les pictogrammes associés à ces stratégies.	

- Utilisation de la méthode La Roue (Jeu du loup) par les enseignants de la 1^{ère} année afin d'offrir des défis variés, et ce, en utilisant le jeu du loup. - Faire vivre le programme « Petit mot, j'entends tes sons » aux élèves du préscolaire	
Résultats obtenus 70,3% au 1 ^{er} cycle 61,5% au 2 ^e cycle 47,6% au 3 ^e cycle	Recommandations et ajustements proposés Les cibles ont été atteintes au premier cycle et au deuxième cycle. Toutefois, nous n'avons jamais atteint la cible déterminée pour les élèves du troisième cycle. Il y a eu tout de même une amélioration constante de la réussite des garçons. 2013 : 44% en deçà de la cible 2014 : 26% en deçà de la cible 2015 : 14% en deçà de la cible Il est à noter que l'échantillon du nombre de garçons en 2015 était de seulement 21 élèves. L'impact de chacun des élèves sur le pourcentage est plus important.

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de fin d'année 2009-10) le résultat final moyen de la compétence « écrire » chez les garçons à chacune des années de fin de cycle.	Cible 73,9 % au 1^{er} cycle 71 % au 2^e cycle 74,4% au 3^e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école développe chez l'élève les compétences nécessaires à sa réussite scolaire.	
Moyens mis en place - Formation à tous les enseignants sur l'enseignement de la grammaire en 3D (approche favorisant la manipulation concrète) - Utiliser un code d'autocorrection uniforme pour toute l'école. - Formation des enseignants sur les règles orthographiques 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année. - Enseignement de règles orthographiques ciblées en 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e année.	
Résultats obtenus 79,3 % au 1 ^{er} cycle 70,6 % au 2 ^e cycle 74,6 % au 3 ^e cycle	Recommandations et ajustements proposés La réussite des garçons en français demeure une situation très préoccupante. La cible est largement atteinte au 1 ^{er} cycle. Nous constatons une légère fluctuation des résultats au cours des dernières années. L'objectif n'a pas été atteint. Nous aurons à faire une analyse plus approfondie des zones de vulnérabilité des élèves et mettre en place des pratiques probantes pour améliorer cette compétence chez les garçons.

Objectif Pour la fin de l'année 2014-15, diminuer le nombre de cas d'intimidation par rapport au nombre de cas qui aura été recensé à la fin de l'année scolaire 2012-13.	Cible Moins de 4 cas
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place - Mise en place d'un comité pour développer une stratégie pour contrer l'intimidation. - Jeux animés dans la cour pour les élèves référés par les enseignants. - Ateliers pour amener les élèves à développer de bonnes habiletés sociales (préscolaire à 6e année). - Valorisation des comportements adéquats (billets bleus et récompense à la fin de chaque parcours).	
Résultats obtenus 1 cas	Recommandations et ajustements proposés Les cas de conflits sont très présents au primaire. Les jeunes enfants sont en apprentissage de la vie en société et nous avons le mandat d'enseigner explicitement les bons comportements sociaux. À la suite d'un processus d'investigation de la part des intervenants (enseignants, TES, éducatrices et psychoéducatrices), un seul de ces cas a été identifié comme de l'« intimidation » (selon la définition inscrite dans la loi). Des interventions ont tout de même été effectuées auprès de plusieurs élèves afin de les soutenir dans leur cheminement au plan social (décodage de situations sociales, ateliers de développement d'habiletés sociales, démarche de résolution de conflits, soutien en individuel et en petit groupe).

Objectif Pour la fin de l'année scolaire 2014-15, augmenter de 3% (par rapport au résultat obtenu en 2009-10) le pourcentage d'élèves qui réussissent le défi « Moi, j'croque ! ».	Cible 73%
Lien avec le projet éducatif de l'école L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place Faire vivre aux élèves de la 1ere à la 6e année le défi « Moi j'croque ! »	

Résultats obtenus • 34%	Recommandations et ajustements proposés Les résultats ont diminué constamment au cours des dernières années. Les élèves participent avec beaucoup d'intérêt aux activités organisées à l'école (ex. : dégustation). Toutefois, nous avons énormément de difficulté à avoir un retour des carnets dans lequel les élèves inscrivent les activités réalisées à la maison. Nous avons tout de même la conviction que l'activité stimule les élèves à développer de meilleures habitudes de vie.
--	--

Objectif Pour la fin de l'année 2014-15, maintenir (par rapport aux résultats obtenus en 2012-13) le pourcentage d'élèves capables de courir de façon continue selon le minutage suivant : • 5 minutes à la fin du premier cycle, 10 minutes à la fin de 2e cycle et 15 minutes à la fin du 3e cycle.	Cible 98,6% au 1er cycle 98,5 au 2e cycle 100% au 3e cycle
Lien avec le projet éducatif de l'école • L'école apprend à l'élève à exprimer ses émotions, à gérer ses conflits et à participer à la vie scolaire dans un esprit d'ouverture et d'écoute face à la différence.	
Moyens mis en place • Entraînement à la course	
Résultats obtenus 100% au 1er cycle 100% au 2e cycle 94,9% au 3e cycle	Recommandations et ajustements proposés Les résultats à l'épreuve de course sont très satisfaisants. Les élèves s'entraînent soigneusement pour participer au cross-country organisé par les éducateurs physiques de notre commission scolaire.

Conclusion

Nous sommes très fiers de l'ensemble des réalisations de l'année et de la qualité du travail effectué. Nous sommes constamment en cheminement! Voici quelques-uns de nos « bons coups » cette année :

- Activités d'accueil de la rentrée : Animation de M. Jean (conteur) et épluchette de maïs
- Kermesse annuelle de juin
- Pièce de théâtre des élèves de 4e année
- Spectacle des élèves de 2e année
- Spectacle des finissants et de 6e année
- Accueil d'une nouvelle collègue (Mme Françoise Dujourdy) dans le cadre d'un projet d'échange Québec-France
- Activités organisées par le comité social tout au long de l'année (grand dynamisme)
- Fêtes communes organisées par le conseil municipal des jeunes (Noël, Halloween, St-Valentin, etc.)
- Salon du livre (favorisant la découverte de la littérature québécoise)
- Chorale de Mme Isabelle Carier
- Intégration de l'écriture cursive dès la première année du premier cycle
- Spectacle de sauts à la corde
- Animation de séances de Zumba (par M. Jean) lors des récréations à l'intérieur (invitée spéciale : Mme Josée Lavigneur)
- Camps des élèves de 5e année
- Invitation des élèves de la maternelle à être présents lors de certaines activités du primaire
- Activités vécues en tutorat (jumelage entre certaines classes)

Le partenariat avec les parents et le Conseil d'établissement sont des clés essentielles à la réussite de nos élèves. Notre devise n'est-elle pas : « Pour élever un enfant, ça prend un village! » ?



Saint-Basile-le-Grand, 17 septembre 2015

Le Conseil d'établissement est composé de cinq membres parents, élus lors de l'assemblée générale annuelle par les parents présents pour un mandat de deux ans, ainsi que cinq membres du personnel dont un membre du personnel de soutien, un professionnel non enseignant et des enseignants. Malheureusement, les professionnels non enseignants étant souvent sollicités dans plusieurs écoles, ils ont choisi de laisser leur place à un enseignant supplémentaire. Les membres du personnel ont un mandat renouvelable chaque année. Les membres de la direction sont présents à toutes les réunions, mais n'ont pas le droit de vote.

Le Conseil d'établissement s'est réuni neuf fois cette année. Vous trouverez les procès-verbaux de chacune des réunions sur le site web de l'école. Vous y trouverez également les dates des réunions à venir, ce qui est utile puisque n'importe quel parent a la possibilité de venir assister aux réunions et de s'adresser aux membres du Conseil lors de la période prévue à cette fin. Si vous préférez, vous pouvez également envoyer un courriel au Conseil, afin d'y poser vos questions ou faire des suggestions ou commentaires sur tout sujet qui concerne l'ensemble des élèves de l'école. Pour un sujet concernant un enfant en particulier, la demande devra plutôt être adressée à la direction d'école.

Le Conseil d'établissement a plusieurs mandats, notamment celui d'étudier et approuver les prévisions et ensuite la révision budgétaire de l'année en cours. Plusieurs autres documents officiels sont soumis à l'approbation du Conseil d'établissement, tels que la Convention de gestion et de réussite éducative, le code de conduite, le Plan de lutte à la violence et à l'intimidation, qui sont revus et remis à jour chaque année. C'est également le Conseil d'établissement qui choisit, parmi toute l'offre disponible et en collaboration avec l'Organisme de participation des parents (OPP), le fournisseur et le type de campagne de financement qui vous est proposé chaque année. L'évaluation des profits réalisés, des difficultés encourues par la gestion de la campagne par le personnel et les parents bénévoles ainsi que les commentaires des parents guident le choix du Conseil pour l'année suivante. D'ailleurs, suite à cette évaluation, il a été décidé de changer d'offre de service pour 2015-16. Les profits sont ensuite gérés par le Conseil d'établissement. À Jacques-Rochelleau, il est établi depuis plusieurs années que les campagnes de financement devraient permettre aux élèves de vivre des projets et activités particulières en minimisant le coût pour les parents. Cette année, les fonds provenant des campagnes de financement ont, entre autres, servi à financer le spectacle Samajam, dont toute l'école a profité, des activités éducatives, ainsi que des activités de danse et

de lecture. Le Conseil d'établissement s'assure que les fonds recueillis par tous les élèves et leurs parents bénéficient de façon équitable à tous les élèves.

Le photographe est également choisi par le Conseil d'établissement qui se base alors sur les commentaires des enseignants et des parents quant à la qualité des photos par rapport au prix, mais aussi sur l'efficacité du photographe dans l'organisation de la journée. Notre école, avec ses deux pavillons et ses nombreuses classes, nécessite souvent une logistique plus compliquée pour que tous les élèves puissent être photographiés en une seule journée, sans pour autant que les enfants ne soient brusqués. Vos commentaires à ce sujet sont donc toujours très appréciés.

Le ministère nous ayant annoncé régulièrement de nouvelles coupures, notamment en lien avec les services de garde, plusieurs discussions ont eu lieu cette année afin de nourrir la réflexion de la direction et du service de garde sur les moyens d'alléger le fardeau des parents et de minimiser l'impact sur les enfants, comme de remplacer certaines sorties prévues à l'horaire de journées pédagogiques par des journées dites « maison ».

Enfin, comme chaque année, l'implication des parents bénévoles est essentielle au roulement de plusieurs activités scolaires, comme la campagne de financement, la prise des photos, et la bibliothèque. Sans vous, toutes ces activités (et bien d'autres!) ne pourraient avoir lieu. Permettez-moi donc, au nom des parents et du personnel de l'école, de vous remercier chaleureusement de ce temps que vous donnez si généreusement à nos élèves. Un merci particulier à Mme Dandy Thibodeau, la présidente de l'OPP, qui nous a donné beaucoup de temps cette année en s'occupant de gérer et de solliciter l'aide de nos parents bénévoles.

En terminant, je vous souhaite une excellente année scolaire 2015-16 et j'espère que vous répondrez en grand nombre aux appels de mobilisation visant à faire comprendre au ministre de l'Éducation que les parents refusent la masse de coupes budgétaires qu'il impose à nos enfants.

Marie-Josée Michaud, présidente